

Service Historique de la Défense - division centre-ouest (Lorient)

**Navigation commerciale et recrutement des équipages
série P**

sous-série 8 P

Répertoire numérique

**Inscription maritime du quartier
de Groix
(1816-1967)**

Table des matières

Présentation du fonds.....	4
1 - Identification	4
2 - Contexte	4
3 - Contenu et structure	6
4 - conditions d'accès et d'utilisation	8
5 - sources complémentaires	9
6 - Notes	10
8P1 : Correspondance à l'arrivée (1881-1939).....	11
1 - Dépêches ministérielles (1881-1885 et 1914-1927)	11
2 - Enregistrement de la correspondance à l'arrivée (1907-1911 et 1916-1923).....	11
3 - Correspondance diverse de l'Administrateur de l'Inscription Maritime de Groix (1907-1939)	11
8P2 : Correspondance départ (1877-1943).....	13
1 - Enregistrement de la correspondance départ (1877-1943).....	13
2 - Cahier d'enregistrement de la correspondance départ (1911-1921 et 1925-1937).....	13
8P3 : Matricules des gens de mer (1816-1951).....	14
1 - Officiers-mariniers et matelots (1816-1849).....	14
2 - Inscrits provisoires (1865-1933)	14
3 - Inscrits définitifs (1865-1933).....	14
4 - Hors de service (1865-1950).....	15
5 - Capitaines au long cours (1898-1917).....	16
6 - Capitaines et maîtres au cabotage (1854-1922)	16
7 - Pilotes (1865-1919)	16
8 - Aspirants pilotes (1884-1903)	16
Pensions et secours accordés aux marins et à leurs familles (1856-1951)	17
8P4 : Matricules des bâtiments de commerce et de pêche (1883-1940)	21
8P5 : Répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche (1871-1923)	21
8P6 : Répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche (1871-1909)	21
8P7 : Rôles de d'équipages (1817-1834 et 1855-1939).....	22
8P8 : Autres documents (1819-1967).....	30
1 - Trésorerie du quartier de Groix (1881-1957)	30
2 - Contrôle de la solde et Caisse des gens de mer (1886-1923)	31
3 - Mouvements des bâtiments de commerce (1819-1961).....	32

4 - Naufrages et disparitions en mer (1874-1967)	33
5 - Pêche maritime (1905-1959).....	34
6 - Fonctionnement et administration du quartier de Groix (1868-1958)	35
7 - Mobilisation et mouvement des gens de mer (1897-1951).....	35
8 - Documents concernant les faits de la 1ère Guerre Mondiale (1914-1928).....	36
Tableau de concordance : anciennes et nouvelles côtes	38

Présentation du fonds

1 - Identification

1.1 – Intitulé

Inscription maritime du quartier de Groix (8P), département du Morbihan.

1.2 – Dates

1816-1967

1.3 - Niveau de description

Sous-série

1.4 – Importance matérielle du fonds

412 articles – 34,86 mètres linéaires

2 - Contexte

2.1 – Producteur : organisation administrative

L'enrôlement systématique des gens de mer exigeait la mise en place d'une organisation structurée supportée par un cadre territorial précisément défini. Le littoral de la France fut donc divisé en quartiers, eux-mêmes subdivisés à la fin du 18^{ème} siècle en syndicats, regroupant un nombre variable de paroisses puis communes.

Versé en 1977 au dépôt de Lorient, le fonds d'archives du quartier d'inscription maritime de Groix est à plusieurs titres d'un grand intérêt. Il couvre en effet la presque totalité du 19^{ème} siècle, jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, aussi bien pour les matricules des gens de mer que pour les rôles de bord.

- Jusqu'en 1881, Groix n'est qu'un syndicat et ensuite un sous-quartier dépendant alors du quartier maritime de Lorient.
- A partir de 1881, le sous-quartier de Groix a été érigé en quartier.
- La situation est restée inchangée jusqu'en 1927, année où le quartier de Groix a été ramené au rang de préposat dépendant de Lorient.

Les archives de Groix constituent un fonds unique retraçant une histoire maritime qui connut un développement considérable avec l'essor de la pêche au thon apparue dès le milieu du 19^{ème} siècle. On passe alors de moins de 100 armements annuels vers 1825 à environ 300 au début du 20^{ème} siècle et à plus de 400 au début de la première guerre mondiale, avec une élévation importante du tonnage.

La correspondance du début de 1877 à la seconde guerre contient de nombreux rapports détaillés sur la vie maritime locale et des statistiques sur la pêche à Groix.

2.2 – Rappel historique

La France, par le développement de ses côtes sur quatre façades, était destinée à devenir une puissance navale. Pour assurer à son établissement naval, la puissance et la durée, la France a dû rechercher dans les ressources de la marine commerciale les principaux éléments de ses équipages militaires. Le recrutement des équipages est l'une des grandes difficultés auxquelles se heurte l'Etat. C'est seulement sous le règne de Louis XIII (1610-1643) que se pose d'une manière précise le problème du recrutement des matelots pour la marine militaire. Elle ne remonte pas au-delà de cette époque en tant qu'institution d'Etat à caractère permanent. Néanmoins, malgré le désir de Richelieu et de Mazarin d'organiser la marine française, ces derniers sont toujours contraints d'employer le système dit de la « presse » pour le recrutement des marins. En effet pour avoir des marins, il fallait recourir à la fermeture des ports, interdire aux navires marchands de prendre la mer, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le nombre des matelots valides nécessaires, et ce de gré ou de force. Or ce système n'arrivait pas à fournir numériquement les hommes nécessaires. Il ruinait la marine marchande, exaspérait les matelots par son arbitraire et sa violence, les forçait à s'expatrier et avait un caractère aléatoire et brutal qui déplaisait à Colbert, d'où la nécessité de mettre en place des réformes.

Par l'ordonnance du 22 septembre 1668, Colbert instaura le système des classes : les gouverneurs procèdent au recensement et à la distribution des populations maritimes en classes appelées à servir sur les vaisseaux du roi pendant une année sur trois ou quatre. Lorsqu'ils ne sont pas « levés », ils peuvent s'engager au commerce ou à la pêche. Les déserteurs risquent la peine de mort ou les galères. En contrepartie, ils bénéficient d'un véritable statut, assorti de privilèges.

Avec cette création, on comprend bien, sous le règne de Louis XIV (1643-1715), le lien qui unit la marine marchande à la marine de guerre, le personnel de la première fournissant une pépinière à la seconde. Ce système de classes ne subit pas de modifications importantes jusqu'à l'ordonnance du 31 octobre 1784 qui institua les quartiers et les syndicats, prescrivit que les levées se feraient par rôles individuels, au moyen d'états nominatifs, et substitua à la division par classes l'organisation de deux rôles distincts l'un des célibataires, l'autre des gens mariés.

Sous la Révolution, il prend en 1795 le nom d'inscription maritime (loi du 3 brumaire de l'an IV). Elle recense tous ceux qui se livrent à la navigation, à la pêche, tant en mer que sur les côtes, et le long des rivières : capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes, officiers mariniens et matelots (inscrits définitifs à partir de 1865), novices et mousses (inscrits provisoires à compter de 1865), ouvriers.

Chaque marin se voit attribuer un numéro, couché sur une case dans un registre matricule, renseigné au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations. Cela permet à l'administration de le suivre jusqu'à ses 50 ans, âge auquel il passe « hors de service » et peut bénéficier d'une pension, d'abord réservée aux invalides, puis systématique. Ce système de retraites précurseur a perduré jusqu'aujourd'hui par le biais de l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM) à Paimpol.

Le quadrillage géographique (paroisses puis communes à partir de 1790, regroupées en « quartiers ») et chronologique fait de ces registres complétés par les rôles d'équipages un outil étatique imparable de contrôle des professionnels de la mer. Au cours du 20^{ème} siècle, cette responsabilité passe à la marine marchande. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965 se transformant en « Affaires Maritimes » en 1967. Conservés dans les séries P des divisions portuaires du Service Historique de la Défense SHD ou dans les séries R des archives départementales, ces documents se révèlent d'un grand intérêt pour l'historien et le généalogiste.

2.3 – Histoire de la conservation

Si l'on trouve les marins de la pêche et du commerce dans les archives militaires, c'est que du 17^{ème} au 20^{ème} siècle, ce système des classes, puis de l'inscription maritime impose à ces marins de servir périodiquement sur les bâtiments de guerre. En échange, ils obtiennent exemptions, secours et retraite. Depuis la suppression de ce système en 1952, l'ENIM continue de suivre la carrière des marins et centralise les archives correspondantes. Toutefois dès 1913, l'inscription maritime relève de la marine marchande et non plus de la marine nationale ; la limite chronologique des archives conservées par l'ENIM est donc très variable.

La sous-série 8 P a fait l'objet d'un répertoire numérique entrepris par Geneviève Beauchesne et complété par Jean-Bernard Lacroix, tous deux conservateurs des archives de la Marine de l'arrondissement maritime de Lorient, actuel SHD.

Ce répertoire a été réorganisé et complété en 2016.

Une norme de cotation commune à tous les quartiers maritimes de l'arrondissement maritime de Lorient a été mise en place afin de faciliter les investigations des chercheurs. Elle s'articule ainsi :

- Sous-sous série P1 : - correspondance arrivée : dépêches et circulaires ministérielles
- Sous-sous série P2 : - correspondance départ
- Sous-sous série P3 : - matricule des gens de mer
- Sous-sous série P4 : - matricule des bâtiments de commerce, de pêche et de plaisance
- Sous-sous série P5 : - répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche
- Sous-sous série P6 : - répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche
- Sous-sous série P7 : - rôles d'équipage à l'armement et au désarmement des bâtiments de commerce
- Sous-sous série P8 : - autres documents

Ex : 8P 4 - matricules des bâtiments de commerce et de plaisance de Groix, cf infra § 3-2

2.4 – Modalités d'entrée

Versement.

3 - Contenu et structure

3.1 - Présentation du contenu

La majeure partie du fonds est constituée des différentes séries de registres nécessaires à l'enregistrement des hommes et des navires. Ces registres ont été conservés avec soin, en raison de leur importance pour l'établissement des droits des inscrits. Leur présentation a peu varié depuis l'origine, ils ont été remplacés par des fichiers vers le milieu du 20^{ème} siècle.

Enregistrement des hommes :

Les séries de matricules sont tenues à la fois au niveau du quartier ou du sous-quartier par les commissaires et administrateurs de l'inscription maritime et au niveau du syndicat par les syndicats des gens de mer qui reçoivent des extraits des quartiers et sous-quartiers dont ils relèvent.

Les matricules tenus par les syndicats ont été supprimés par dépêche ministérielle en 1933.

Chaque individu se voit attribuer lors de son entrée au service un numéro, couché sur une case matricule dans un registre matricule. La case est mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations.

Les indications portées sur la matricule sont, en principe, les suivantes :

- Numéro de matricule
- Référence à sa précédente immatriculation (d'où le marin est « tiré », avec mention de la référence aux numéros et folios du précédent registre)
- Date de nomination dans le grade
- Etat-civil : nom, prénom, date et lieu de naissance, noms de ses parents
- Domicile
- Caractéristiques physiques (taille, couleur des cheveux, description du visage : front, sourcils, yeux, nez, bouche, menton...)
- Blessures et infirmités (dans les premières années du 19^{ème} siècle)
- Années de service : à l'état, au commerce, à la pêche, à la navigation intérieure
- Campagnes effectuées : nom du navire sur lequel le marin a embarqué (y compris le navire de l'Etat quand il a été « levé ») port d'embarquement, fonction à bord, destination, port d'embarquement et de débarquement renvoyant à la série de rôles d'armement et de désarmement

- Sort du marin : inscription dans la matricule suivante de même grade, inscription dans la matricule de grade supérieur, inscription dans un autre quartier, radiation, etc., avec la référence aux numéro et folio de la matricule correspondante, date de sa disparition en mer (le cas échéant), jugement du tribunal confirmant le décès, date et lieu de son décès
- Récompenses civiles et militaires, action de bravoure, certificat de bonne conduite
- Situation vis-à-vis du service militaire : classe, numéro de recrutement, date de chaque période : A, B ou C...etc.

Les registres matricules ont souvent une table alphabétique.

Enregistrement des navires :

Tout navire doit être immatriculé dans un port d'attache qui est généralement celui du domicile ou du siège social de la société de son armateur. Avant d'entreprendre une navigation, un bâtiment de commerce est « armé », c'est-à-dire pourvu de tout ce qui est indispensable à son voyage : équipage, matériel. A son retour, dans un port qui peut être différent du port d'armement ou du port d'immatriculation, le navire est « désarmé ».

Avant d'armer un navire, ses armateurs doivent en informer le commissaire de l'inscription maritime et lui demander d'autoriser le capitaine à qui ils ont confié leur navire de lever un équipage. Une fois réuni, cet équipage est passé en revue au bureau de l'inscription maritime et inscrit sur un rôle d'armement établi en quatre exemplaires : le premier reste à l'inscription maritime, le second est confié au capitaine, les troisième et quatrième sont adressés au greffe de l'amirauté et au trésorier des invalides.

Sur le rôle de bord qui lui a été remis et qu'il a signé conjointement avec le commissaire de l'inscription maritime et l'armateur, le capitaine est tenu de faire apposer le visa des autorités des ports où il fait escale et de mentionner toute modification intervenue au cours de la campagne ou du voyage : déserteurs, personnes « débarquées malades », défunts ou remplaçants, passagers pris au retour, « fortunes de mer » etc.

Dès l'arrivée au port de désarmement, il doit se présenter avec son équipage au bureau de l'inscription maritime où sont calculés les gages de chacun et dressé le rôle de désarmement (en deux exemplaires) : un pour le bureau et un pour les invalides.

Le contrôle des bâtiments a donné naissance à de nombreux documents :

- Les matricules de bâtiments
- Les registres d'armement et de désarmement
- Les rôles d'équipage à l'armement et au désarmement
- Les registres d'entrée et de sortie des bâtiments

3.2 – Mode de classement

Le fonds est classé en 8 parties :

8P 1 - correspondance arrivée : dépêches et circulaires ministérielles

8P 2 - correspondance départ

8P 3 - matricules des gens de mer

La matricule est constituée de différentes catégories de registres :

- Officiers marins et matelots, devenus, en 1865, inscrits définitifs. Il s'agit des marins de plus de 18 ans et ayant à leur actif deux campagnes au long cours, 18 mois de navigation ou deux années de « petite pêche ».
- Mousses et novices, devenus en 1865 inscrits provisoires. Les mousses sont âgés de 10 à 16 ans, les novices de plus de 16 ans.
- Ouvriers et apprentis- ouvriers (notamment charpentiers, voiliers, perceurs, calfats ...) astreints à servir à terre ou à la mer (la série s'achève en 1850).
- Hors de service : les marins âgés de plus de 50 ans, les invalides et les anciens ouvriers.

8P 4 - matricules de bâtiments de commerce et de pêche

La matricule présente, dans l'ordre chronologique de son inscription, le nom du navire, son numéro d'immatriculation, l'année et le lieu de sa construction, la jauge, les traversées effectuées et les désarmements successifs. Des tables alphabétiques par nom de navire peuvent figurer en fin de volume.

8P 5 - répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche

Les rôles d'armement étant tenus à la fois dans les bureaux et à bord, les rôles de bord sont les plus complets. Ils renferment les mouvements des navigants, les visas des autorités des ports d'escale et les apostilles du capitaine. Ils indiquent le numéro et la date d'armement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature de l'armement (pêche, cabotage, bornage...) ainsi que le lieu et la date du désarmement.

8P 6 - répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche

Ils indiquent le numéro et la date du désarmement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature et la référence de l'armement et le versement des droits dus au désarmement.

8P 7 - rôles d'équipage à l'armement et au désarmement des bâtiments de commerce

Le rôle d'équipage existe, à des fins comptables, depuis le 16^{ème} siècle.

Sous Colbert, il était rédigé en 4 exemplaires : un pour le port de départ (rôle d'armement), un pour le bâtiment (rôle de bord, puis de désarmement), un pour l'Amirauté pour obtenir le congé (droit de navigation) et un dernier pour les pensions des invalides de la Marine.

Les rôles d'armement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été armés.

Les rôles de désarmement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été désarmés.

Les rôles d'équipages précisent, pour chaque campagne d'un bâtiment, le nom de chaque marin embarqué et sa fonction à bord (permettant ainsi, entre autres, de fixer sa solde).

On trouve sur ces rôles :

- La description du navire : type, nom, n° d'enregistrement, port d'attache, lieu et date de construction, tonnage, tirant d'eau, nombre de ponts et de gaillards, noms des propriétaire(s), armateur(s) et capitaine.
- Le lieu, le type et la date de son armement et sa destination
- La liste des membres d'équipage (nom, filiation, conditions d'engagement, quartier et numéro d'immatriculation, montant des avances perçues à l'armement, etc).

S'y ajoutent, mention de la nature de la cargaison et parfois la liste des passagers.

La tenue des rôles de désarmement a été supprimée par décret en 1865. Après cette date, les registres dits de « désarmement » renferment les rôles d'armement sur lesquels sont portées les mentions de désarmement et les décomptes.

Le rôle d'équipage constitue l'acte authentique (à valeur juridique) de constitution de l'armement administratif d'un bâtiment et l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Pour la période jusqu'à 1940, les rôles se trouvent dans les différents services historiques de la Défense, ainsi que dans les archives départementales des départements concernés (série R) pour la période postérieure. L'ENIM Paimpol a récupéré les collections de rôles et de matricules postérieurs à compter de 1940.

8P 8 - Autres documents

Dont la trésorerie, le contrôle de la solde, les naufrages...

4 - conditions d'accès et d'utilisation

4.1 - Conditions d'accès

La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 sur les archives a modifié profondément les articles L 213-1 et L 213-2 du Code du Patrimoine relatif à la communicabilité des archives publiques tels qu'ils s'établissaient depuis la loi sur les archives de 1979. Les archives publiques sont désormais immédiatement communicables, à l'exception

cependant des documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts des individus, de l'Etat ou aux intérêts industriels et commerciaux protégés par la loi : les délais vont de 25 à 120 ans.

Les dossiers individuels et registres matricules se voient appliquer un délai de 50 ans à compter du dernier document inséré dans le dossier. Cependant, si le dossier comprend ou se compose de documents dont la communication porterait atteinte au secret médical, le délai est de 25 ans à compter de la date du décès de l'intéressé ou, lorsqu'elle n'est pas connue, de 120 ans à compter de sa naissance.

Par ailleurs, certains registres sont communicables mais non consultables en raison de l'état physique du document.

Autres textes applicables :

Loi 1978 « Informatique et libertés », Code des relations entre le public et l'Administration (dont loi dite « CADA »), loi n° 2015-1779 du 28/12/2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public (loi « Valter »), loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

4.2 - Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées pour un usage privé. La diffusion des documents est soumise à autorisation.

Loi n° 2015-1779 (réutilisation des informations publiques, cf § précédent)

4.3 - Langue des documents

Français.

5 - sources complémentaires

5.1 - Sources complémentaires

Au SHD Lorient :

- Sous-séries 1 à 9 P : Compagnie des Indes, Inscription maritime des quartiers d'Auray- Quiberon, Belle-Ile, Concarneau-Doëlan, Lorient-Port-Louis, Redon, Vannes.
- Sous-série 1M : matricule des officiers-mariniers et marins de 1857 à 1931, matricule des armuriers, matricules des officiers de marine
- Fichier alphabétique manuscrit des matricules des navires de Groix.
- Fichier nominatif (sous Excel) des matricules des gens de mer de la sous-série 8 P. / Jean-Paul Even. Lorient, 2001.

Des collections lacunaires, complétant celles des ports ou faisant double-emploi avec elles, se trouvent aux archives nationales en sous série Marine C4 (à partir de 1691), et au SHD Vincennes en sous-série MV CC4 (1785-1900).

Archives départementales : 29, 35, 44 et 56 : série R (affaires militaires).

ENIM Paimpol : Les registres ont laissé la place aux fiches ACKER dès 1950, on peut y retrouver des carrières entières quand les services des affaires maritimes ont eu les moyens de faire « la reprise des données » le critère était que le marin, quelle que soit son année de naissance, naviguait en 1950. On peut avoir, dès lors, une carrière entière sur 2 supports ou partagée entre les 2 supports.

5.2 – Bibliographie

- BEAUCHESNE, Geneviève, LACROIX, Jean-Bernard, *répertoire numérique des sous-séries 2P à 9P : classes, inscription maritime, navigation commerciale : quartier de Lorient, Belle-Ile, Vannes, Redon, Auray, Concarneau, Groix, imprimerie de la marine*, Paris, 1978
- BLOCH, Jean-Pierre. *De l'inscription maritime aux affaires maritimes*. revue Marine n° 145, 1989, p. 60-61.
- BUANIC, Nicolas. *La matricule des gens de mer*. Revue française de généalogie n° 184, 2009, p. 39-43.
- CAPTIER, Jacques, *Etude historique et économique sur l'inscription maritime*, V. Giard et E. Brière, Paris, 1907
- COUDRAY, Alain. *Les administrateurs des affaires maritimes*. Cols Bleus n° 1611, 1980, p. 4-7.
- DUIC, Christian, *Retrouver un ancêtre marin*, archives et culture, Paris, 2015
- HEISER, Sandrine, MOLLET, Vincent, *Vos ancêtres à travers les archives militaires*. Paris, Service historique de la défense, 2012.
- LA BATUT, Gabriel (de), *Le régime de l'inscription maritime et la loi du 24 décembre 1896*, Paris, 1904
- LE FEBVRE, Soazig, *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne. Gens de mer*. Association de recherche sur le littoral du Ponant, Association des archivistes français, 2005.
- MINISTERE DE LA MARINE, *Recueil des actes réglementaires concernant le service des quartiers d'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1913
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Livret de l'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Règlement général sur l'administration des quartiers, sous-quartiers et syndicats maritimes, l'inscription maritime, le recrutement de la flotte, la police de la navigation, les pêches maritimes*, Imprimerie Impériale, Paris, 1867
- VILLIERS, Patrick, CULLERIER, Pascal. *Du système des classes à l'inscription maritime : le recrutement des marins français de Louis XIV à 1952*. Revue historique des armées n° 147, 1982, p. 45-53.

6 - Notes

Conseils pour retrouver un inscrit maritime

Pour retracer la carrière des marins de la pêche ou du commerce, il faut consulter les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. La matricule représente le document de base regroupant le signalement et l'état civil de chaque marin ainsi que des renseignements sur sa carrière au commerce ou à la pêche et sur ses services à l'état.

La matricule est renouvelée périodiquement et de façon uniforme dans tous les quartiers (1748 ou 1751, 1764, 1785, an IX -soit 1800-1801-, 1816, 1826, 1850, 1865 et 1883) .

Pour suivre un individu, il faut consulter plusieurs registres. La recherche dans les matricules est facilitée par la renumérotation des inscrits, le rappel de l'origine de la matricule ou la précision du numéro de l'inscrit dans la matricule suivante et dans la matricule des pensions.

De registre en registre, on peut suivre toute la carrière de l'intéressé. Le registre comprend souvent une table alphabétique en fin d'ouvrage Certains registres comprennent uniquement des tables alphabétiques.

Jusqu'en 1924, les engagés et recrutés servant sur les bâtiments de l'Etat peuvent choisir à l'issue ou pendant leur temps de service de passer sous le régime de l'inscription maritime (conseil d'administration de l'unité). Ils ne sont donc pas inscrits sur les matricules de la marine militaire. Seules les matricules de l'inscription maritime résumeront donc leur carrière. On a ainsi souvent plus de chances de retrouver un marin de l'Etat dans la série P que dans les matricules de la marine nationale.

8P1 : Correspondance à l'arrivée (1881-1939)

1 - Dépêches ministérielles (1881-1885 et 1914-1927)

8P1-1 :	dépêches ministérielles	1881-1885
8P1-2 :	dépêches ministérielles	1914
8P1-3 :	dépêches ministérielles	1915
8P1-4 :	dépêches ministérielles	1916
8P1-5 :	dépêches ministérielles	1917-1918
8P1-6 :	dépêches ministérielles	1919-1920
8P1-7 :	dépêches ministérielles	1921
8P1-8 :	dépêches ministérielles	1922
8P1-9 :	dépêches ministérielles	1923
8P1-10 :	dépêches ministérielles	1924
8P1-11 :	dépêches ministérielles	1925-1926
8P1-12 :	dépêches ministérielles	1927

2 - Enregistrement de la correspondance à l'arrivée (1907-1911 et 1916-1923)

8P1-13 :	Cahier d'enregistrement de la correspondance	1907-1911
8P1-14 :	Cahier d'enregistrement de la correspondance	1911
8P1-15 :	Cahier d'enregistrement de la correspondance	1916-1920
8P1-16 :	Cahier d'enregistrement de la correspondance	1920-1922
8P1-17 :	Cahier d'enregistrement de la correspondance	1922-1923

3 - Correspondance diverse de l'Administrateur de l'Inscription Maritime de Groix (1907-1939)

8P1-18 :	correspondance diverse	1907-1918
8P1-19 :	correspondance diverse	1919-1920
8P1-20 :	correspondance diverse	1921
8P1-21 :	correspondance diverse	1922
8P1-22 :	correspondance diverse	1923-1939

8P2 : Correspondance départ (1877-1943)

1 - Enregistrement de la correspondance départ (1877-1943)

8P2-1 :	enregistrement et copies de la correspondance	avril 1877-mars 1880
8P2-2 :	enregistrement et copies de la correspondance	mars 1880-novembre 1881
8P2-3 :	enregistrement et copies de la correspondance	janvier 1885-août 1890
8P2-4 :	enregistrement et copies de la correspondance	août 1890-décembre 1895
8P2-5 :	enregistrement et copies de la correspondance	janvier 1896-août 1906
8P2-6 :	enregistrement et copies de la correspondance	mai 1908-décembre 1910
8P2-7 :	enregistrement et copies de la correspondance	janvier 1911-mars 1913
8P2-8 :	enregistrement et copies de la correspondance	mars 1913-avril 1920
8P2-9 :	enregistrement et copies de la correspondance	avril 1920-mai 1923
8P2-10 :	enregistrement et copies de la correspondance	mai 1923-décembre 1925
8P2-11 :	enregistrement et copies de la correspondance	janvier 1926-janvier 1930
8P2-12 :	enregistrement et copies de la correspondance	mai 1930-mai 1943

2 - Cahier d'enregistrement de la correspondance départ (1911-1921 et 1925-1937)

8P1-14 :	Cahier d'enregistrement correspondance départ	janvier 1911-novembre 1914
----------	---	----------------------------

Dans le 8P1-14 (enregistrement de la correspondance arrivée de 1911), se trouve aussi l'enregistrement de la correspondance départ de 1911 à 1914.

8P2-13 :	Cahier d'enregistrement correspondance départ	décembre 1914-février 1916
8P2-14 :	Cahier d'enregistrement correspondance départ	février 1916-mai 1921
8P2-15 :	Cahier d'enregistrement correspondance départ	juin 1925-1932
8P2-16 :	Registre de mandats envoyés dans d'autres ports	1932-1937

8P3 : Matricules des gens de mer (1816-1951)

1 - Officiers-mariniers et matelots (1816-1849)

8P3-1 :	n°1 à 643	1816-1825 (table alphabétique)
8P3-2 :	n°1 à 1104	1825-1849 (table alphabétique)

2 - Inscrits provisoires (1865-1933)

8P3-3 :	n°1 à 996	folio 2501-2998	1865-1880 (table alphabétique)
8P3-4 :	n°997 à 1146	folio 2999-3073	1880-1882 (table alphabétique)
8P3-5 :	n°1 à 796		1883-1894 (table alphabétique)
8P3-6 :	n°797 à 1589		1894-1911 (table alphabétique)
8P3-7 :	n°1590 à 2375		1911-1925 (table alphabétique)
8P3-8 :	n°1590 à 2375		1911-1925 (table alphabétique)

Le 8P3-8 est le double du 8P3-7. Utiliser de préférence le 8P3-7.

8P3-9 :	n°2376 à 2693		1925-1933 (table alphabétique)
---------	---------------	--	--------------------------------

3 - Inscrits définitifs (1865-1933)

8P3-10 :	n°1 à 498		1865-1866 (table alphabétique)
8P3-11 :	n°499 à 992		1866-1873
8P3-12 :	n°993 à 1386		1873-1882 (table alphabétique)
8P3-13 :	n°1386 à 1445		1882-1883
8P3-14 :	n°1 à 398		1883 (table alphabétique)
8P3-15 :	n°399 à 796		1883 (table alphabétique)
8P3-16 :	n°797 à 1188		1883-1891 (table alphabétique)

8P3-17 :	n°1189 à 1388	1891-1895 (table alphabétique)
8P3-18 :	n°1390 à 1576	1895-1900 (table alphabétique)
8P3-19 :	n°1577 à 1750	1900-1904 (table alphabétique)
8P3-20 :	n°1751 à 1932	1904-1908 (table alphabétique)
8P3-21 :	n°1933 à 2131	1908-1911 (table alphabétique)
8P3-22 :	n°2132 à 2331	1912-1917 (table alphabétique)
8P3-23 :	n°2332 à 2528	1917-1920 (table alphabétique)
8P3-24 :	n°2529 à 2723	1920-1924 (table alphabétique)
8P3-25 :	n°2724 à 2920	1924-1928 (table alphabétique)
8P3-26 :	n°2921 à 3118	1928-1933 (table alphabétique)

De 8P3-27 à 8P3-36, 2^{ème} série, privilégier la consultation des registres 8P3-10 à 8P3-26.

8P3-27 :	n°1389 à 1576	1895-1900 (table alphabétique)
8P3-28 :	n°1577 à 1749	1900-1904 (table alphabétique)
8P3-29 :	n°1751 à 1932	1904-1908 (table alphabétique)
8P3-30 :	n°1933 à 2131	1908-1911 (table alphabétique)
8P3-31 :	n°2132 à 2331	1912-1917 (table alphabétique)
8P3-32 :	n°2332 à 2528	1917-1920 (table alphabétique)
8P3-33 :	n°2529 à 2689	1920-1924 (table alphabétique)
8P3-34 :	n°2724 à 2920	1924-1928 (table alphabétique)
8P3-35 :	n°2921 à 3114	1928-1933 (table alphabétique)
8P3-36 :	Table alphabétique des inscrits définitifs	1925-1939

4 - Hors de service (1865-1950)

8P3-37 :	n°1 à 402	1865-1882 (table alphabétique)
8P3-38 :	n°1 à 398	1883-1885 (table alphabétique)
8P3-39 :	n°399 à 795	1885-1904 (table alphabétique)

8P3-40 :	n°796 à 1184	1904-1917 (table alphabétique)
8P3-41 :	n°1185 à 1582	1917-1928 (table alphabétique)

Pour les registres 8P3-42 et 8P3-43, la numérotation est discontinu du fait que ce sont des registres du préposât de Groix (faisant parti du quartier maritime de Lorient).

8P3-42 :	n°1583 à 2754	1928-1940 (table alphabétique)
8P3-43 :	n°2770 à 3336	1940-1950 (table alphabétique)

De 8P3-44 à 8P3-46, 2^{ème} série, privilégier la consultation des registres 8P3-40 à 8P3-42.

8P3-44 :	n°796 à 1184	1904-1917 (table alphabétique)
8P3-45 :	n°1185 à 1582	1917-1928 (table alphabétique)
8P3-46 :	n°1583 à 1730	1928-1933 (table alphabétique)
8P3-47 :	Table alphabétique des Hors de Service	1925-1939

5 - Capitaines au long cours (1898-1917)

8P3-48 :	n°1 à 8	1898-1917
----------	---------	-----------

6 - Capitaines et maîtres au cabotage (1854-1922)

8P3-48 :	n°1 à 22	1854-1922
----------	----------	-----------

7 - Pilotes (1865-1919)

8P3-49 :	n°1 à 16	1865-1919 (table alphabétique)
----------	----------	--------------------------------

8 - Aspirants pilotes (1884-1903)

8P3-49 :	n°1 à 4	1884-1903 (table alphabétique)
----------	---------	--------------------------------

Pensions et secours accordés aux marins et à leurs familles (1856-1951)

1 - Registres de secours et de pensions (1913-1951)

8P3-50 :	Registre des secours accordés aux familles des marins décédés	1913-1951
8P3-51 :	Registre de contrôle des secours accordés aux familles des marins décédés	1914-1919
8P3-52 :	Registre de contrôle du secours légal de 100 francs puis 360 francs à partir de 1932	1914-1918
8P3-53 :	Cahier d'enregistrement des dates de délivrance des feuilles de maladie et des visites de contrôle administratif	1934-1939
8P3-54 :	Cahier d'enregistrement des avances sur pension	1932-1936
8P3-55 :	Registre des avances sur pension	1936-1946
8P3-56 :	Extrait du registre permanent des pensions sur la Caisse de Retraite des Inscrits maritimes – hommes	1935-1950
8P3-57 :	Extrait du registre permanent des pensions sur la Caisse de Retraite des Inscrits maritimes – Veuves et orphelins	1935-1950
8P3-58 :	Extrait du registre permanent des pensions sur la Caisse de Retraite des Inscrits maritimes – Veuves et orphelins	1935-1950

2 - Pensions et secours établis sur la Caisse des Invalides de la Marine (1856-1932)

8P3-59 :	Registre de l'établissement des Invalides de la Marine comportant :	
	- Les soldes de retraites	1856-1876
	- Les demi-soldes (pension mensuelle)	1856-1875
	- Les pensions	1856-1876
8P3-60 :	Mémoires de proposition pour l'admission à la pension mensuelle dite demi-solde, lettre A à D	1881-1914
8P3-61 :	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension	

	sur la Caisse des Invalides de la Marine, lettre A à D	1881-1914
8P3-62 :	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension de veuve ou d'orphelin, lettre A à D et lettre T	1881-1914
8P3-63 :	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension de veuve ou d'orphelin, lettre T	1884-1925
8P3-64 :	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension d'ancienneté, anticipée ou ordinaire sur la Caisse des Invalides de la Marine, lettre A à D	1881-1914
8P3-65 :	Etats de proposition de pensions sur la Caisse des Invalides de la Marine :	1881-1919
	- Pensions en faveur des veuves et orphelins - Pensions mensuelles - Suppléments de pensions	
	Etats de renseignements concernant les demandes de secours sur la Caisse des Invalides de la Marine, formulées par des veuves ou orphelins de marins	1900-1932
8P3-66 :	Etats ou mémoires de proposition de pensions sur la Caisse des Invalides de la Marine :	1916-1928
	- Pensions d'ancienneté - Pensions anticipées	
	Table alphabétique des pensionnaires sur la Caisse des Invalides de la Marine	

3 - Caisse de prévoyance (1899-1944)

8P3-67 :	Etats de concessions de pensions de veuves ou de secours annuels d'orphelins ou d'ascendants	1899-1922
8P3-68 :	Etats de concessions de pensions de veuves ou de secours annuels d'orphelins ou d'ascendants	1923-1944

	Mémoires de proposition pour une pension établie en faveur de veuves ou d'orphelins de marins	1905-1923
8P3-69 :	Mémoires de proposition pour une indemnité temporaire	1899-1906
	Etats de renseignements concernant des demandes de secours formulées par des veuves de marins	1917-1927
	Mémoires de proposition pour un secours annuel ou viager d'ascendant	1920-1924
8P3-70 :	Déclarations de témoins adressés au commissaire de l'Inscription maritime en vue d'établir des mémoires de proposition de secours pour des marins blessés en mer	1899-1900
	Concessions, mémoires de proposition et refus d'indemnités journalières	1906-1932
	Dossiers d'assurance maladie de marins de Groix	1939
8P3-71 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès	1907-1917
8P3-72 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès	1918-1919 et 1922-1924
8P3-73 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès	1927-1929
8P3-74 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès + table	1930 et 1933-1934
8P3-75 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès + table	1935-1936
8P3-76 :	Rapports détaillés de blessures, maladies ou décès + table	1937 et 1939-1940

4 - Caisse de retraite des Inscrits Maritimes (1918-1935)

8P3-77 :	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension Ordinaire d'ancienneté	1935
	Mémoires de proposition pour l'admission à une pension de	

veuves ou d'orphelins

1935

Allocation des petits retraités de l'Etat : certificats d'admission

1918-1921

8P4 : Matricules des bâtiments de commerce et de pêche (1883-1940)

8P4-1 :	matricules des bâtiments	n°1 à 596	1883-1897
8P4-2 :	matricule complémentaire pour certains bateaux enregistrés dans la matricule précédente entre les n°111 et 552 (table alphabétique)		
8P4-3 :	matricules des bâtiments	n°603 à 1188	1898-1914
8P4-4 :	matricules des bâtiments	n°597 à 1188	1898-1914
8P4-5 :	matricules des bâtiments	n°1190 à 3671	1914-1932
8P4-6 :	matricule complémentaire pour les bateaux enregistrés sous les n°2753 à 3873 (table alphabétique)		
8P4-7 :	table alphabétique des bâtiments de commerce		1913-1940

8P5 : Répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche (1871-1923)

8P5-1 :	registre d'armement	1871-1881
8P5-2 :	registre d'armement	1882-1896
8P5-3 :	registre d'armement	1897-1909
8P5-4 :	registre d'armement	1919-1923

8P6 : Répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche (1871-1909)

8P6-1 :	registre de désarmement	1871-1881
8P6-2 :	registre de désarmement	1882-1896
8P6-3 :	registre de désarmement	1897-1909

8P7 : Rôles de d'équipages (1817-1834 et 1855-1939)

8P7-1 :	Rôles d'armement des bâtiments	102 rôles	1817
8P7-2 :	Rôles d'armement des bâtiments	107 rôles	1818
8P7-3 :	Rôles d'armement des bâtiments	109 rôles	1819
8P7-4 :	Rôles d'armement des bâtiments	89 rôles	1820
8P7-5 :	Rôles d'armement des bâtiments	101 rôles	1821
8P7-6 :	Rôles d'armement des bâtiments	96 rôles	1822
8P7-7 :	Rôles d'armement des bâtiments	89 rôles	1823
8P7-8 :	Rôles d'armement des bâtiments	96 rôles	1824
8P7-9 :	Rôles d'armement des bâtiments	88 rôles	1825
8P7-10 :	Rôles d'armement des bâtiments	116 rôles	1826
8P7-11 :	Rôles d'armement des bâtiments	114 rôles	1827
8P7-12 :	Rôles d'armement des bâtiments	110 rôles	1828
8P7-13 :	Rôles d'armement des bâtiments	116 rôles	1829
8P7-14 :	Rôles d'armement des bâtiments	116 rôles	1830
8P7-15 :	Rôles d'armement des bâtiments	133 rôles	1831

Pour le 8P7-15, Les rôles 1 à 18 manquent.

8P7-16 :	Rôles d'armement des bâtiments	136 rôles	1832
8P7-17 :	Rôles d'armement des bâtiments	136 rôles	1833

Pour le 8P7-17, Les rôles 72 à 121 manquent.

8P7-18 :	Rôles d'armement des bâtiments	148 rôles	1834
----------	--------------------------------	-----------	------

Les rôles des années 1835 à 1855 manquent.

De 1856 à 1865, on parle de rôles de désarmement et de rôles d'armement.

Les rôles de désarmement comprennent les rôles de bord à l'armement. Il s'agit dans la quasi-totalité des cas de bateaux armés pour la pêche au poisson frais. Il s'y ajoute quelques rares cas de bornage et de cabotage.

Les rôles d'armement sont appelés également rôles de bureau. Ces rôles donnent dans l'ordre tous les armements effectués à Groix (1856-1939)

8P7-19 :	Rôles de désarmement des bâtiments	124 rôles	1856
8P7-20 :	Rôles d'armement des bâtiments	143 rôles	1856
8P7-21 :	Rôles de désarmement des bâtiments	159 rôles	1857
8P7-22 :	Rôles d'armement des bâtiments	176 rôles	1857
8P7-23 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 98	1858
8P7-24 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 99 à 197	1858
8P7-25 :	Rôles d'armement des bâtiments	200 rôles	1858
8P7-26 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 107	1859
8P7-27 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 108 à 215	1859
8P7-28 :	Rôles d'armement des bâtiments	221 rôles	1859
8P7-29 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 111	1860
8P7-30 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 112 à 223	1860
8P7-31 :	Rôles d'armement des bâtiments	213 rôles	1860
8P7-32 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 106	1861
8P7-33 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 107 à 212	1861
8P7-34 :	Rôles d'armement des bâtiments	214 rôles	1861
8P7-35 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 97	1862
8P7-36 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 98 à 197	1862
8P7-37 :	Rôles d'armement des bâtiments	201 rôles	1862
8P7-38 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 100	1863
8P7-39 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 101 à 199	1863
8P7-40 :	Rôles d'armement des bâtiments	208 rôles	1863
8P7-41 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 115	1864
8P7-42 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 116 à 217	1864

8P7-43 :	Rôles d'armement des bâtiments	225 rôles	1864
8P7-44 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 1 à 88	1865
<i>Pour le 8P7-44, Les rôles 89 à 100 manquent.</i>			
8P7-45 :	Rôles de désarmement des bâtiments	rôles 101 à 218	1865
8P7-46 :	Rôles d'armement des bâtiments	233 rôles	1865
8P7-47 :	Rôles de bord	n°1 à 110	1866
8P7-48 :	Rôles de bord	n°111 à 230	1866
8P7-49 :	Rôles de bord	n°1 à 125	1867
8P7-50 :	Rôles de bord	n°126 à 200	1867
8P7-51 :	Rôles de bord	n°1 à 120	1868
8P7-52 :	Rôles de bord	n°121 à 244	1868
8P7-53 :	Rôles de bord	n°1 à 113	1869
8P7-54 :	Rôles de bord	n°114 à 227	1869
8P7-55 :	Rôles de bord	n°1 à 125	1870
8P7-56 :	Rôles de bord	n°126 à 251	1870
8P7-57 :	Rôles de bord	n°1 à 116	1871
8P7-58 :	Rôles de bord	n°117 à 231	1871
8P7-59 :	Rôles de bord	n°1 à 125	1872
8P7-60 :	Rôles de bord	n°126 à 250	1872
8P7-61 :	Rôles de bureau	n°1 à 256	1873
8P7-62 :	Rôles de bord	n°1 à 256	1873
8P7-63 :	Rôles de bureau	n°1 à 257	1874
8P7-64 :	Rôles de bord	n°1 à 240	1874
8P7-65 :	Rôles de bureau	n°1 à 253	1875
8P7-66 :	Rôles de bord	n°1 à 265	1875
8P7-67 :	Rôles de bureau	n°1 à 250	1876
8P7-68 :	Rôles de bord		1876
8P7-69 :	Rôles de bureau	n°1 à 242	1877

8P7-70 :	Rôles de bord	n°1 à 237	1877
8P7-71 :	Rôles de bureau	n°1 à 251	1878
8P7-72 :	Rôles de bord	n°1 à 252	1878
8P7-73 :	Rôles de bureau	n°1 à 251	1879
8P7-74 :	Rôles de bord	n°1 à 247	1879
8P7-75 :	Rôles de bureau	n°1 à 240	1880
8P7-76 :	Rôles de bord	n°1 à 245	1880
8P7-77 :	Rôles de bureau	n°1 à 259	1881
8P7-78 :	Rôles de bord	n°1 à 267	1881
8P7-79 :	Rôles de bureau	n°1 à 230	1882
8P7-80 :	Rôles de bord	n°1 à 221	1882
8P7-81 :	Rôles de bureau	n°1 à 225	1883
8P7-82 :	Rôles de bord	n°1 à 233	1883
8P7-83 :	Rôles de bureau	n°1 à 251	1884
8P7-84 :	Rôles de bord	n°1 à 241	1884
8P7-85 :	Rôles de bureau	n°1 à 254	1885
8P7-86 :	Rôles de bord	n°1 à 232	1885
8P7-87 :	Rôles de bureau	n°1 à 265	1886
8P7-88 :	Rôles de bord	n°1 à 254	1886
8P7-89 :	Rôles de bureau	n°1 à 274	1887
8P7-90 :	Rôles de bord	n°1 à 253	1887
8P7-91 :	Rôles de bureau	n°1 à 248	1888
8P7-92 :	Rôles de bord	n°1 à 268	1888
8P7-93 :	Rôles de bureau	n°1 à 262	1889
8P7-94 :	Rôles de bord	n°1 à 233	1889
8P7-95 :	Rôles de bureau	n°1 à 257	1890
8P7-96 :	Rôles de bord	n°1 à 259	1890
8P7-97 :	Rôles de bureau	n°1 à 285	1891

8P7-98 :	Rôles de bord	n°1 à 265	1891
8P7-99 :	Rôles de bureau	n°1 à 239	1892
8P7-100 :	Rôles de bord	n°1 à 256	1892
8P7-101 :	Rôles de bureau	n°1 à 255	1893
8P7-102 :	Rôles de bord	n°1 à 246	1893
8P7-103 :	Rôles de bureau	n°1 à 258	1894
8P7-104 :	Rôles de bord	n°1 à 250	1894
8P7-105 :	Rôles de bureau	n°1 à 89	1895
8P7-106 :	Rôles de bord	n°1 à 259	1895
8P7-107 :	Rôles de bord	n°1 à 248	1896
8P7-108 :	Rôles de bord	n°1 à 269	1897
8P7-109 :	Rôles de bord	n°1 à 273	1898
8P7-110 :	Rôles de bord	n°1 à 258	1899
8P7-111 :	Rôles de bord	n°1 à 174	1900
8P7-112 :	Rôles de bord	n°175 à 302	1900
8P7-113 :	Rôles de bord	n°1 à 143	1901
8P7-114 :	Rôles de bord	n°144 à 275	1901
8P7-115 :	Rôles de bord	n°1 à 248	1902
8P7-116 :	Rôles de bord	n°1 à 248	1903
8P7-117 :	Rôles de bord	n°1 à 268	1904
8P7-118 :	Rôles de bord	n°1 à 331	1905
8P7-119 :	Rôles de bord	n°1 à 251	1906
8P7-120 :	Rôles de bord	n°1 à 292	1907
8P7-121 :	Rôles de bord	n°1 à 138	1908
8P7-122 :	Rôles de bord	n°138 à 305	1908
8P7-123 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1909
8P7-124 :	Rôles de bord	n°201 à 426	1909
8P7-125 :	Rôles de bord	n°1 à 224	1910

8P7-126 :	Rôles de bord	n°1 à 180	1911
8P7-127 :	Rôles de bord	n°181 à 357	1911
8P7-128 :	Rôles de bord	n°1 à 199	1912
8P7-129 :	Rôles de bord	n°200 à 399	1912
8P7-130 :	Rôles de bord	n°1 à 201	1913
8P7-131 :	Rôles de bord	n°202 à 426	1913
8P7-132 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1914
8P7-133 :	Rôles de bord	n°201 à 396	1914
8P7-134 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1915
8P7-135 :	Rôles de bord	n°201 à 421	1915
8P7-136 :	Rôles de bord	n°1 à 145	1916
8P7-137 :	Rôles de bord	n°146 à 293	1916
8P7-138 :	Rôles de bord	n°1 à 172	1917
8P7-139 :	Rôles de bord	n°173 à 347	1917
8P7-140 :	Rôles de bord	n°1 à 152	1918
8P7-141 :	Rôles de bord	n°153 à 304	1918
8P7-142 :	Rôles de bord	n°1 à 155	1919
8P7-143 :	Rôles de bord	n°156 à 315	1919
8P7-144 :	Rôles de bord	n°1 à 180	1920
8P7-145 :	Rôles de bord	n°181 à 343	1920
8P7-146 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1921
8P7-147 :	Rôles de bord	n°201 à 397	1921
8P7-148 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1922
8P7-149 :	Rôles de bord	n°201 à 433	1922
8P7-150 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1923
8P7-151 :	Rôles de bord	n°201 à 442	1923
8P7-152 :	Rôles de bord	n°1 à 249	1924
8P7-153 :	Rôles de bord	n°250 à 452	1924

8P7-154 :	Rôles de bord	n°1 à 224	1925
8P7-155 :	Rôles de bord	n°225 à 448	1925
8P7-156 :	Rôles de bord	n°1 à 214	1926
8P7-157 :	Rôles de bord	n°215 à 429	1926
8P7-158 :	Rôles de bord	n°1 à 225	1927
8P7-159 :	Rôles de bord	n°226 à 446	1927
8P7-160 :	Rôles de bord	n°1 à 232	1928
8P7-161 :	Rôles de bord	n°233 à 464	1928
8P7-162 :	Rôles de bord	n°1 à 218	1929
8P7-163 :	Rôles de bord	n°219 à 418	1929
8P7-164 :	Rôles de bord	n°1 à 201	1930
8P7-165 :	Rôles de bord	n°202 à 428	1930
8P7-166 :	Rôles de bord	n°1 à 203	1931
8P7-167 :	Rôles de bord	n°204 à 403	1931
8P7-168 :	Rôles de bord	n°1 à 140	1932
8P7-169 :	Rôles de bord	n°141 à 274	1932
8P7-170 :	Rôles de bord	n°275 à 420	1932
8P7-171 :	Rôles de bord	n°1 à 230	1933
8P7-172 :	Rôles de bord	n°231 à 432	1933
8P7-173 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1934
8P7-174 :	Rôles de bord	n°201 à 435	1934
8P7-175 :	Rôles de bord	n°1 à 208	1935
8P7-176 :	Rôles de bord	n°209 à 424	1935
8P7-177 :	Rôles de bord	n°1 à 00	1936
8P7-178 :	Rôles de bord	n°2011 à 400	1936
8P7-179 :	Rôles de bord	n°1 à 200	1937
8P7-180 :	Rôles de bord	n°201 à 389	1937
8P7-181 :	Rôles de bord	n°1 à 150	1938

8P7-182 :	Rôles de bord	n°151 à 342	1938
8P7-183 :	Rôles de bord	n°1 à 150	1939
8P7-184 :	Rôles de bord	n°151 à 294	1939

8P8 : Autres documents (1819-1967)

1 - Trésorerie du quartier de Groix (1881-1957)

Recettes et dépenses (1886-1939)

8P8-1 :	journal livre de détail des dépenses	1886-1890
8P8-2 :	journal livre de détail des dépenses	1890-1906
8P8-3 :	journal livre de détail des recettes	1897-1906
8P8-4 :	journal livre de détail des recettes et dépenses (uniquement 1906 pour les dépenses)	1906-1911
8P8-5 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1907
8P8-6 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1908-1909
8P8-7 :	journal livre de détail des recettes et dépenses (manquent les dépenses de 1909 à 1911)	1909-1912
8P8-8 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1911-1914
8P8-9 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1912-1914
8P8-10 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1914-1916
8P8-11 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1916-1918
8P8-12 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1918-1920
8P8-13 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1920-1922
8P8-14 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1921-1923
8P8-15 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1922-1926
8P8-16 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1926-1928
8P8-17 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1928-1929
8P8-18 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1931-1932
8P8-19 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1932-1933
8P8-20 :	journal livre de détail des recettes et dépenses	1933-1935

8P8-21 : journal livre de détail des recettes et dépenses 1935-1939

Autres documents de trésorerie (1881-1957)

8P8-22 : Grand livre journal des avances au commerce 1881-1924

8P8-23 : Grand livre journal des avances au commerce 1925-1957

8P8-24 : Cahier d'enregistrement des mandats pour compte expédiés 1911-1935

8P8-25 : Cahier d'enregistrement des mandats pour compte reçus à Groix 1918-1954

8P8-26 : Cahier d'enregistrement des mandats de payement provenant
d'un autre quartier + récépissés des parties prenantes 1918-1954

8P8-27 : Registre des frais de déplacement : registre de route (état
nominatif des marins voyageant isolément et auxquels il a été
alloué des indemnités de route et de séjour) 1907-1926

8P8-28 : Cahier d'enregistrement des crédits délégués au quartier de Groix 1924-1947

8P8-29 : Cahier d'enregistrement des paiements de redevances dues à l'Office
Scientifique et Technique des Pêches Maritimes et de
l'Etablissement National des Invalides de la Marine au titre
d'établissements et de bateaux de pêche de Groix 1924-1946

8P8-30 : Journal livre de détail : journal des opérations comptables
(recettes et dépenses) de la préposée de la Caisse des
Invalides à Groix 1931-1933

2 - Contrôle de la solde et Caisse des gens de mer (1886-1923)

8P8-31 : Registre du service de la solde : compte courant de la solde des
officiers et autres marins 1920-1923

8P8-32 : Contrôle de la solde et accessoires des officiers et agents de la

Marine en résidence à Groix

1902-1906

Caisse des gens de mer (1886-1922)

8P8-33 :	Remise à la caisse des gens de mer du quartier de Groix par les ports de Brest, Cherbourg, La Rochelle, Le Croisic, Les Sables d'Olonne, Lorient, Rochefort et Toulon.	1886-1889
8P8-34 :	Registre des remises de la Caisse des gens de Mer	1893-1904
8P8-35 :	Registre des remises de la Caisse des gens de Mer	1905-1914
8P8-36 :	Registre des remises de la Caisse des gens de Mer	1915-1917
8P8-37 :	Registre des remises de la Caisse des gens de Mer	1918-1920
8P8-38 :	Registre des remises de la Caisse des gens de Mer	1921-1922

Service des délégations des équipages de la flotte (1899-1919)

8P8-39 :	Bordereaux récapitulatifs des états par bâtiments des sommes à payer dans le quartier de Groix à titre de délégations d'officiers-mariniers et marins	1899-1902 et 1907-1910
8P8-40 :	Bordereaux récapitulatifs des états par bâtiments des sommes à payer dans le quartier de Groix à titre de délégations d'officiers-mariniers et marins	1911-1917
8P8-41 :	Bordereaux récapitulatifs des états par bâtiments des sommes à payer dans le quartier de Groix à titre de délégations d'officiers-mariniers et marins	1918-1919

3 - Mouvements des bâtiments de commerce (1819-1961)

8P8-42 :	Registre d'entrée et de sortie des bâtiments du commerce	1939-1961
----------	--	-----------

8P8-43 :	Commissions de visite des navires de commerce en vertu de la loi du 17 avril 1907	1907-1927
8P8-44 :	Avis de désarmements administratifs de navires de commerce communiqués à l'administrateur de l'Inscription Maritime de Groix	1920-1932
8P8-45 :	Procès- verbaux des visites annuelles de navires ayant Groix pour port d'attache	1916
8P8-46 :	Registre des visites de toute nature passées dans le port de Groix à bord de navires de commerce, de pêche et de plaisance	1921-1926
8P8-47 :	Registre des visites de toute nature passées dans le port de Groix à bord de navires de commerce, de pêche et de plaisance	1927-1941
8P8-48 :	Registre des procès-verbaux de visite du navire « Espère-en-Dieu » (port d'attache : Douarnenez)	1926-1940
8P8-49 :	Répertoire des chaloupes armées à Groix + désarmement à la pêche	1819-1835
8P8-50 :	Table alphabétique des dundeas et cotres de Groix en 1922, table complétée en 1923 : bateaux de faible tonnage appartenant à des pêcheurs hors de service, avec détail de la pêche et des ventes effectuées	1922-1923

4 - Naufrages et disparitions en mer (1874-1967)

8P8-51 :	Registre des naufrages	1874-1903
8P8-52 :	Etat des naufrages et des épaves déclarées dans les ports de Groix	1914-1942
8P8-53 :	Cahier d'enregistrement des marins disparus en mer (216 marins)	1904-1967
8P8-54 :	Registre des calamités publiques maritimes et des dommages causés aux sinistrés	1929-1940
8P8-55 :	Faits de sauvetages et propositions de récompenses	1905-1945

8P8-56 :	Dossiers en vue de la constatation et de la déclaration judiciaire du décès des marins ou équipages disparus entre 1882 et 1931	1908-1932
8P8-57 :	Etat des orphelins des marins du commerce	1913-1967
8P8-58 :	Cahier d'enregistrement des procès-verbaux d'inventaires des effets des disparus en mer	1923-1932
8P8-59 :	Pièces relatives aux avaries occasionnées aux dundees de Groix lors de la tempête des 19 et 20 septembre 1930	

Sociétés de secours, legs et associations de prévoyance (1903-1941)

8P8-60 :	Société centrale de sauvetage des naufragés	1903-1934
8P8-61 :	Société de secours aux familles des marins français naufragés (Legs De Courcy)	1904-1939
8P8-62 :	Legs Thébaud-Fontenel pour les veuves et orphelins de marins morts dans un naufrage ou portant secours à des naufragés	1904-1941
8P8-63 :	Livre journal des dépenses et recettes de l'association de prévoyance entre les armateurs et patrons de pêche des bateaux pontés au quartier de Groix	1910-1930
8P8-64 :	Livre journal des dépenses et recettes de l'association de prévoyance entre les armateurs et patrons de pêche des bateaux pontés au quartier de Groix	1924-1935

5 - Pêche maritime (1905-1959)

8P8-65 :	Rapports de mer de patrons de pêche de Groix	1922-1945
8P8-66 :	Statistique générale des pêches : produits de la pêche débarqués à Groix	

Etat semestriel des quantités par zone de capture des poissons
débarqués dans le quartier de Groix

Etat de la pêche aux thons (1932-1940) 1924-1959

8P8-67 : Etat de pertes de thons subies par des voiliers juillet-août 1934

8P8-68 : Renseignements sur la pêche au thon 1917-1920

8P8-69 : Ecole de pêche et de navigation de Groix 1905-1924

6 - Fonctionnement et administration du quartier de Groix (1868-1958)

8P8-70 : Correspondance et baux de location concernant le logement du
service de l'inscription maritime 1868-1926

8P8-71 : Service des travaux hydrauliques et bâtiments civils 1878-1948

8P8-72 : Service des Sciences et Arts maritimes 1880-1946

8P8-73 : Catalogue-inventaire des objets Sciences et Arts maritimes
existant dans la bibliothèque 1896-1958

8P8-74 : Cahier d'enregistrement des ordres de jugement rendu par le
tribunal maritime commercial pour le quartier de Groix 1925-1926

8P8-75 : Liste des électeurs de la commune de Groix 1910

8P8-76 : Cahier de copies de lois et décrets et d'éléments divers de
droit maritime rédigés par l'administrateur de l'Inscription
maritime de Groix

8P8-77 : Carnet de notes du syndic des gens de mer 1917-1924

8P8-78 : Registre journal des tournées du garde maritime de Groix 1922-1925

8P8-79 : Cahier de service du garde maritime de Groix 1925-1938

8P8-80 : Correspondances et documents divers sur les sémaphores 1906-1913

7 - Mobilisation et mouvement des gens de mer (1897-1951)

8P8-81 :	Registre des inscrits non disponibles et des inscrits affectés spéciaux	1897-1924
8P8-82 :	Bulletins individuels de mutations d'inscrits maritimes de Groix vers d'autres ports	1912-1918
8P8-83 :	Demandes de mise en sursis d'inscrits maritimes pour la pêche et le cabotage	1915-1918
8P8-84 :	Visites médicales des mouses du quartier de Groix	1930-1932
8P8-85 :	Registres des actes constatant la réadmission sans prime de marins inscrits dans d'autres quartiers de l'arrondissement de Lorient	1903-1912
8P8-86 :	Cahier d'enregistrement des marins levés pour le service des équipages de la flotte	1904-1926
8P8-87 :	Documents et correspondances concernant l'examen pour l'admission au diplôme de patron au bornage	1914-1923
8P8-88 :	Cahier d'enregistrement des dates de délivrance de divers brevets aux inscrits maritimes de Groix	1922-1951

8 - Documents concernant les faits de la 1ère Guerre Mondiale (1914-1928)

8P8-89 :	Registre des paiements mensuels des allocations journalières remises pendant la guerre aux militaires soutiens de famille (table alphabétique des bénéficiaires)	1916-1919
8P8-90 :	Secours divers aux victimes de la guerre	1914-1928
8P8-91 :	Etat nominatif du personnel des équipages de la Flotte tué, disparu ou décédé des suites de blessures de guerre	1914-1918
8P8-92 :	Commission d'évaluation des dommages de guerre subis par les bateaux de pêche	1918-1924
8P8-93 :	Service des subsistances de la marine	1918-1924
8P8-94 :	Journaux Officiels	1918-1920

8P8-95 :	Bateaux de Groix et sous-marins pendant la 1 ^{ère} Guerre Mondiale	1914-1918
8P8-96 :	Armements et convois de pêche + télégrammes	1914-1918
8P8-97 :	Liste nominative des inscrits maritimes du quartier de Groix reintégrés au dépôt des équipages de la flotte	1917
8P8-98 :	Procès-verbaux de disparitions de marins	
8P8-99 :	Etat pour servir à la mise à jour des rôles et des matricules suite à la 1 ^{ère} Guerre Mondiale	1922

Tableau de concordance : anciennes et nouvelles côtes

ANCIENNE CÔTE	NOUVELLE CÔTE	ANCIENNE CÔTE	NOUVELLE CÔTE
8P1-1	8P7-1	8P1-42	8P7-42
8P1-2	8P7-2	8P1-43	8P7-43
8P1-3	8P7-3	8P1-44	8P7-44
8P1-4	8P7-4	8P1-45	8P7-45
8P1-5	8P7-5	8P1-46	8P7-46
8P1-6	8P7-6	8P1-47	8P7-47
8P1-7	8P7-7	8P1-48	8P7-48
8P1-8	8P7-8	8P1-49	8P7-49
8P1-9	8P7-9	8P1-50	8P7-50
8P1-10	8P7-10	8P1-51	8P7-51
8P1-11	8P7-11	8P1-52	8P7-52
8P1-12	8P7-12	8P1-53	8P7-53
8P1-13	8P7-13	8P1-54	8P7-54
8P1-14	8P7-14	8P1-55	8P7-55
8P1-15	8P7-15	8P1-56	8P7-56
8P1-16	8P7-16	8P1-57	8P7-57
8P1-17	8P7-17	8P1-58	8P7-58
8P1-18	8P7-18	8P1-59	8P7-59
8P1-19	8P7-19	8P1-60	8P7-60
8P1-20	8P7-20	8P1-61	8P7-61
8P1-21	8P7-21	8P1-62	8P7-62
8P1-22	8P7-22	8P1-63	8P7-63
8P1-23	8P7-23	8P1-64	8P7-64
8P1-24	8P7-24	8P1-65	8P7-65
8P1-25	8P7-25	8P1-66	8P7-66
8P1-26	8P7-26	8P1-67	8P7-67
8P1-27	8P7-27	8P1-68	8P7-68
8P1-28	8P7-28	8P1-69	8P7-69
8P1-29	8P7-29	8P1-70	8P7-70
8P1-30	8P7-30	8P1-71	8P7-71
8P1-31	8P7-31	8P1-72	8P7-72
8P1-32	8P7-32	8P1-73	8P7-73
8P1-33	8P7-33	8P1-74	8P7-74
8P1-34	8P7-34	8P1-75	8P7-75
8P1-35	8P7-35	8P1-76	8P7-76
8P1-36	8P7-36	8P1-77	8P7-77
8P1-37	8P7-37	8P1-78	8P7-78
8P1-38	8P7-38	8P1-79	8P7-79
8P1-39	7P7-39	8P1-80	8P7-80
8P1-40	8P7-40	8P1-81	8P7-81
8P1-41	8P7-41	8P1-82	8P7-82

8P1-83	8P7-83	8P1-133	8P7-133
8P1-84	8P7-84	8P1-134	8P7-134
8P1-85	8P7-85	8P1-135	8P7-135
8P1-86	8P7-86	8P1-136	8P7-136
8P1-87	8P7-87	8P1-137	8P7-137
8P1-88	8P7-88	8P1-138	8P7-138
8P1-89	8P7-89	8P1-139	8P7-139
8P1-90	8P7-90	8P1-140	8P7-140
8P1-91	8P7-91	8P1-141	8P7-141
8P1-92	8P7-92	8P1-142	8P7-142
8P1-93	8P7-93	8P1-143	8P7-143
8P1-94	8P7-94	8P1-144	8P7-144
8P1-95	8P7-95	8P1-145	8P7-145
8P1-96	8P7-96	8P1-146	8P7-146
8P1-97	8P7-97	8P1-147	8P7-147
8P1-98	8P7-98	8P1-148	8P7-148
8P1-99	8P7-99	8P1-149	8P7-149
8P1-100	8P7-100	8P1-150	8P7-150
8P1-101	8P7-101	8P1-151	8P7-151
8P1-102	8P7-102	8P1-152	8P7-152
8P1-103	8P7-103	8P1-153	8P7-153
8P1-104	8P7-104	8P1-154	8P7-154
8P1-105	8P7-105	8P1-155	8P7-155
8P1-106	8P7-106	8P1-156	8P7-156
8P1-107	8P7-107	8P1-157	8P7-157
8P1-108	8P7-108	8P1-158	8P7-158
8P1-109	8P7-109	8P1-159	8P7-159
8P1-110	8P7-110	8P1-160	8P7-160
8P1-111	8P7-111	8P1-161	8P7-161
8P1-112	8P7-112	8P1-162	8P7-162
8P1-113	8P7-113	8P1-163	8P7-163
8P1-114	8P7-114	8P1-164	8P7-164
8P1-115	8P7-115	8P1-165	8P7-165
8P1-116	8P7-116	8P1-166	8P7-166
8P1-117	8P7-117	8P1-167	8P7-167
8P1-118	8P7-118	8P1-168	8P7-168
8P1-119	8P7-119	8P1-169	8P7-169
8P1-120	8P7-120	8P1-170	8P7-170
8P1-121	8P7-121	8P1-171	8P7-171
8P1-122	8P7-122	8P1-172	8P7-172
8P1-123	8P7-123	8P1-173	8P7-173
8P1-124	8P7-124	8P1-174	8P7-174
8P1-125	8P7-125	8P1-175	8P7-175
8P1-126	8P7-126	8P1-176	8P7-176
8P1-127	8P7-127	8P1-177	8P7-177
8P1-128	8P7-128	8P1-178	8P7-178
8P1-129	8P7-129	8P1-179	8P7-179
8P1-130	8P7-130	8P1-180	8P7-180
8P1-131	8P7-131	8P1-181	8P7-181
8P1-132	8P7-132	8P1-182	8P7-182

8P1-183	8P7-183	8P3-32	8P3-45
8P1-184	8P7-184	8P3-33	8P3-46
8P2-1	8P4-1	8P3-34	8P8-34
8P2-2	8P4-2	8P3-35	8P8-35
8P2-3	8P4-4	8P3-36	8P8-36
8P2-4	8P4-6	8P3-37	8P8-37
8P2-5	8P5-1	8P3-38	8P8-38
8P2-6	8P5-2	8P3-39	8P3-27
8P2-7	8P5-3	8P3-40	8P3-28
8P2-8	8P6-1	8P3-41	8P3-29
8P2-9	8P6-2	8P3-42	8P3-30
8P2-10	8P6-3	8P3-43	8P3-31
8P2-11	8P8-50	8P3-44	8P3-32
8P2-12	8P8-51	8P3-45	8P3-33
8P2-13	8P8-42	8P3-46	8P3-34
8P3-1	8P3-1	8P3-47	8P3-40
8P3-2	8P3-2	8P3-48	8P3-41
8P3-3	8P3-59	8P3-49	8P3-42
8P3-4	8P3-49	8P4-1	8P2-1
8P3-5	8P3-48	8P4-2	8P2-2
8P3-6	8P3-3	8P4-3	8P1-1
8P3-7	8P3-4	8P4-4	8P2-3
8P3-8	8P3-5	8P4-5	8P2-4
8P3-9	8P3-6	8P4-6	8P2-5
8P3-10	8P3-7	8P4-7	8P2-6
8P3-11	8P3-9	8P4-8	8P2-7
8P3-12	8P3-10	8P4-9	8P2-8
8P3-13	8P3-11	8P4-10	8P2-9
8P3-14	8P3-12	8P4-11	8P2-10
8P3-15	8P3-13	8P4-12	8P2-11
8P3-16	8P3-14	8P4-13	8P2-12
8P3-17	8P3-15	8P4-14	8P1-13
8P3-18	8P3-16	8P4-15	8P1-2
8P3-19	8P3-17	8P4-16	8P1-3
8P3-19 bis	8P3-18	8P4-17	8P1-4
8P3-20	8P3-19	8P4-18	8P1-5
8P3-21	8P3-20	8P4-19	8P1-6
8P3-22	8P3-21	8P4-20	8P1-7
8P3-23	8P3-22	8P4-21	8P1-8
8P3-24	8P3-23	8P4-22	8P1-9
8P3-25	8P3-24	8P4-23	8P1-10
8P3-26	8P3-25	8P4-24	8P1-11
8P3-27	8P3-35	8P4-25	8P8-63
8P3-28	8P3-37	8P4-26	8P8-78
8P3-29	8P3-38	8P4-27	8P8-65
8P3-30	8P3-39	8P4-28	8P8-59
8P3-31	8P3-44	8P4-29	8P8-67